



## Donner de la formation en tant que salarié

Par **Nico**, le **27/07/2010 à 13:54**

Bonjour,  
Actuellement cadre chez un donneur d'ordre automobile, je souhaite donner de la formation (achats) rémunérée au sein d'une école du cycle supérieur.  
Estimation : 1 semaine par an.  
- quel statut dois-je avoir vis à vis de mon employeur ?  
- comment m'assurer que je suis dans mon droit ? et quelle autorisation dois-je demander ou avoir ?  
- ou puis je me renseigner pour me documenter ?  
Merci d'avance de m'éclairer sur ce sujet.  
A votre disposition pour de plus amples explications.  
Meilleures salutations.  
Nicolas C.